



Haut-Bugey Agglomération

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés (PLPDMA)

Synthèse

Juin 2025



SOMMAIRE

- 01 | Introduction sur l'élaboration du PLPDMA
- 02 | Présentation du diagnostic territoire et déchets
- 03 | Restitution de l'enquête usagers
- 04 | Analyse des actions de prévention déjà engagées
- 05 | Bilan du diagnostic
- 06 | Objectif à atteindre
- 07 | Présentation du plan d'actions
- 08 | Calendrier global et moyens à mettre en œuvre
- 09 | Pilotage du PLPDMA

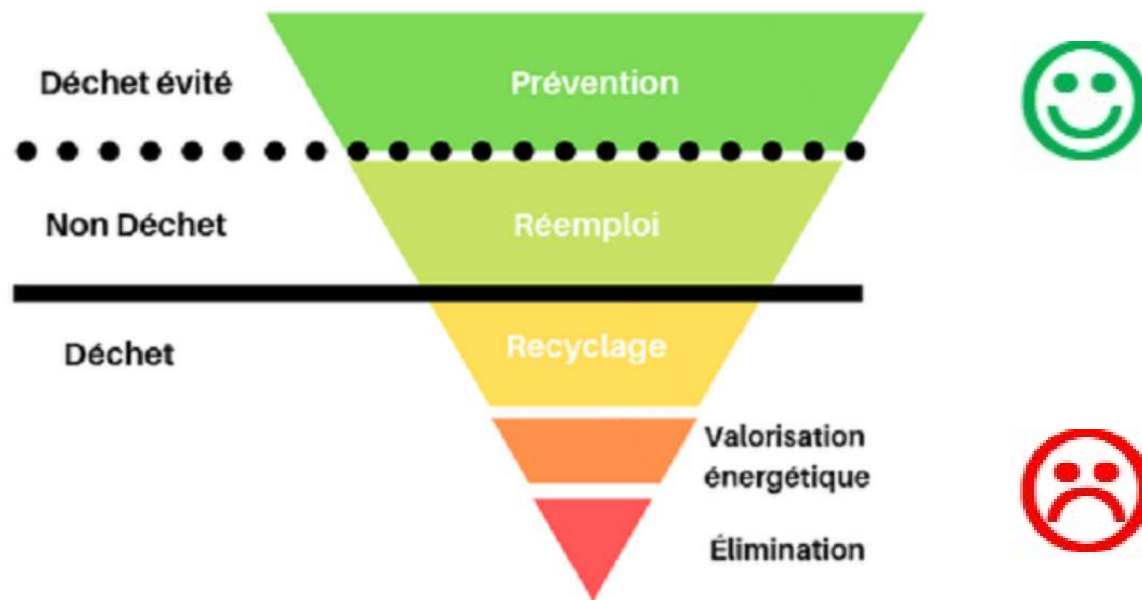


01

Introduction sur l'élaboration du PLPDMA

Contexte du PLPDMA

La hiérarchie des modes de gestion des déchets (L. 541-1 II du code de l'environnement)



La prévention est à privilégier, en réduisant la quantité de déchets produite, car le recyclage reste énergivore (transport, énergie nécessaire dans les industries de recyclage ...)



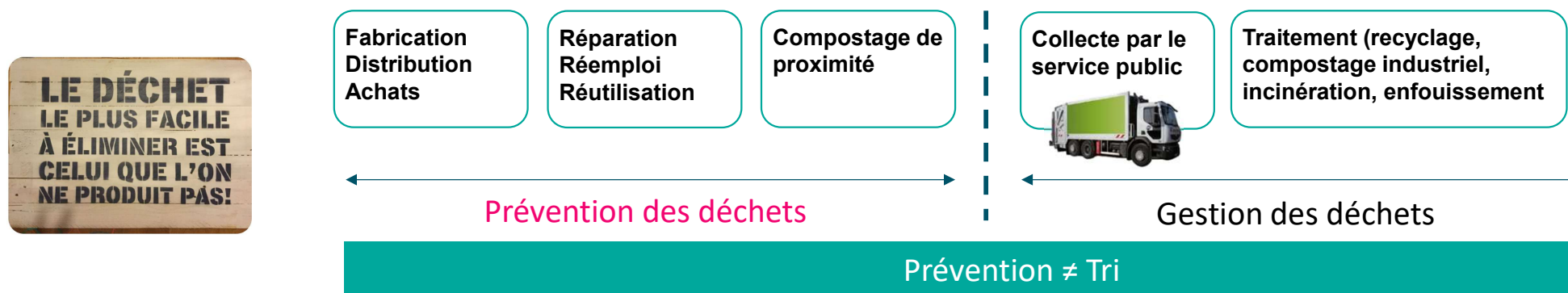
Qu'est-ce qu'un PLPDMA ?

PLPDMA = **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.**

Objectif : **planifier la stratégie locale de prévention** des déchets sur le territoire. Il porte des actions de **réduction à la source** des déchets. C'est une **obligation réglementaire**.

- Il contient un **état des lieux / diagnostic + plans d'actions** sur **6 ans** (avec objectifs, indicateurs et moyens)
- Les objectifs fixés doivent être compatibles avec les textes réglementaires nationaux et régionaux, soit a minima **-15 % des Déchets Ménagers et Assimilés** à réduire entre **2010 et 2030** (loi AGECE)
- Le document doit être approuvé par la CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi), doit être soumis à la **consultation publique** et doit faire l'objet d'une **délibération** en Conseil Communautaire. Il est révisé **tous les 6 ans**.
- **Tous les flux de déchets sont concernés** (OMr, collectes sélectives, déchetterie,)

Rappel du périmètre de la prévention des déchets :



Déroulé de l'élaboration du PLPDMA HBA

Phase 1

27 juin 2024 : Réunion de démarrage du PLPDMA



Réalisation de l'état des lieux :

- Définition de la composition de la CCES
- Analyse des données HBA (territoire, déchets), enquête auprès des usagers
- Entretiens avec les acteurs clés du territoire



21 janvier 2025 : Présentation de l'état des lieux en CCES



Phase 2

7 avril 2025 : Réalisation de 2 Ateliers de concertation : Biodéchets et Réemploi



Avril – Mai 2025 : Définition du plan d'actions

Sur la base du diagnostic, des ateliers de concertation et des échanges avec les services :

- Définition des objectifs à atteindre
- Priorisation des axes de travail
- Rédaction des fiches actions



27 mai 2025 : Soumission du projet de plan d'actions en CCES



Juin 2025 : Consultation publique (1 mois)

Puis synthèse des remarques et ajustements éventuels du plan d'actions



15 juillet 2025 : Vote du PLPDMA en Conseil Communautaire

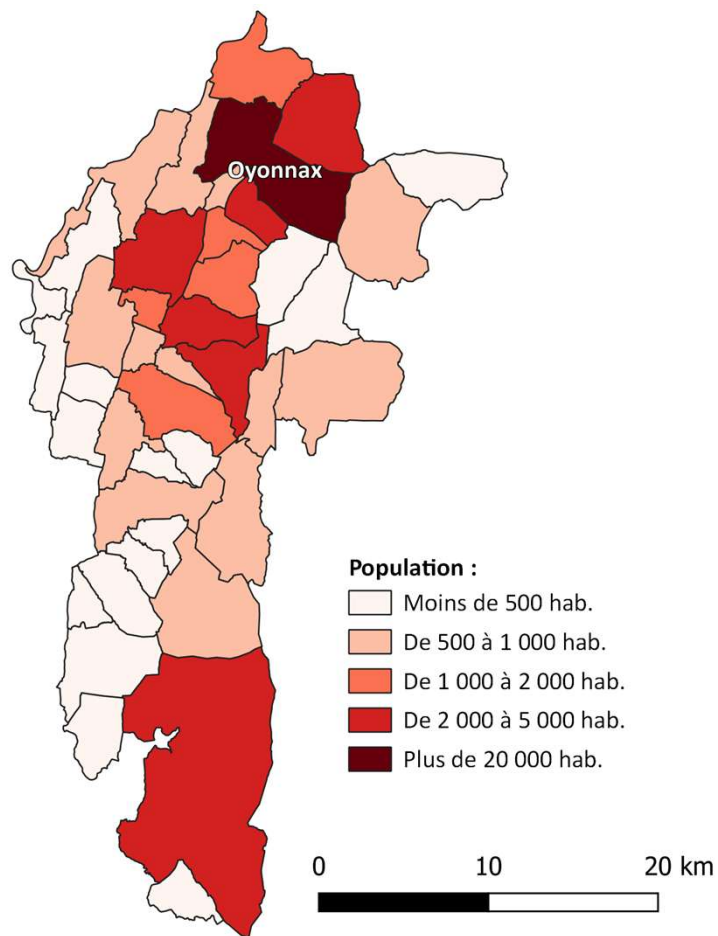


02

Présentation du diagnostic du territoire et des services liés aux déchets



Diagnostic du territoire



42 communes

- **Oyonnax = 35 %** de la population de HBA (seule commune de plus de 5 000 hab)
- Typologie globale **mixte urbaine** (Oyonnax, Nantua, Bellignat) néanmoins **70% des communes comptent moins de 1 000 habitants**



63 434 habitants* / 27 100 ménages

- **Population en légère baisse depuis 2010** (moyenne -0,2% par an)
- **Des ménages de plusieurs personnes** (en moyenne 2,3 personnes par foyer), dont ménages de + 4 personnes plus élevés que la moyenne
- **Une population largement active** (majoritairement ouvriers (38%), employés (22%) et professions intermédiaires (22%))

* Population municipale INSEE au 01/01/2024



Diagnostic du territoire

52%



Maisons individuelles

48%



Logements collectifs

- **Proportion similaire habitat individuel / collectif**
- **Habitat plutôt permanent** (6% résidences secondaires, quelques hébergement touristiques)

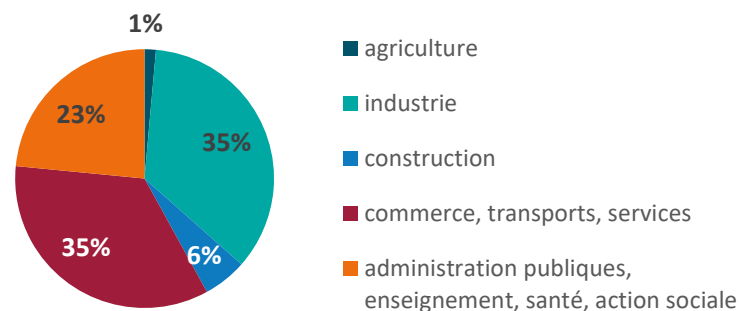
- **2 300 établissements professionnels**

- 55% commerces, transports et services
- 20% industrie
- 12% adm. publiques, enseignement, santé, action sociale
- 11% construction



- **73% des entreprises comportent moins de 10 salariés**

Répartition des emplois du territoire selon le secteur d'activité



- **27 500 emplois sur le territoire**
- **35% industrie (plasturgie, filière bois)**
- **35% commerces, transports et services**
- **23 % adm. publiques, enseignement, santé, action sociale**

02 | Présentation du diagnostic territoire et déchets



Diagnostic de la gestion des déchets

Les services de collecte

En vert : évolutions 2023-2024

Flux		Dispositif		Fréquence / Maillage	Mode de gestion	Traitement
	Ordures ménagères	PAP (bacs) et points de regroupement + quelques PAV enterrés (Nantua et Bellignat)		C1 communes >1500hab (sauf Oyonnax secteurs denses C2 et C4 CV) C0,5 autres communes	Régie (ex-CCO) Prestation SME Env. (autres communes)	Incinération (SIVALOR/SITOM) TMB – Méthanisation - Enfouissement (ORGANOM)
	Emballages et Papiers	PAP (bacs, sauf CV Oyonnax en sacs) + quelques PAV enterrés (Nantua et Bellignat)		C1 communes >3000hab C0,5 autres communes	Régie (ex-CCO), Prestation SME (autres secteurs)	Tri (2 sites : SIVALOR et SYDOM Jura) puis Recyclage
	Verre	Apport volontaire		243 PAV soit environ 1 pour 250 habitants	Prestation Mineris (marché SIVALOR /HBA)	Recyclage
	Déchetteries	3 déchetteries fixes (Veyziat, Izernore et Plateau d’Hauteville) + une déchetterie mobile Présence d’un espace réemploi à Veyziat et Izernore			Accueil régie (Veyziat et Izernore) Gestion déchets prestation	Valorisation selon filières
	Textiles	Apport volontaire		Environ 60 bornes TLC	Association Aire	Réemploi / Valorisation

Optimisations récentes avec le passage en porte-à-porte de la collecte sélective et réduction de fréquence de collecte OMr



Diagnostic de la gestion des déchets

Les moyens du service déchets

Direction
Pôle
Déchets



Le **service OM-tri**, qui comprend : un responsable, un chef d'équipe et gestionnaire de bacs, et les agents de collecte (6 chauffeurs et 12 ripeurs). 5 BOM et 1 camion grue



Le **service déchetterie**, qui comprend : un responsable et les agents d'accueil (5 + 1 remplaçant).



En parallèle des deux services, un **agent est dédié à la sensibilisation et au contrôle du geste de tri.**



Diagnostic de la gestion des déchets

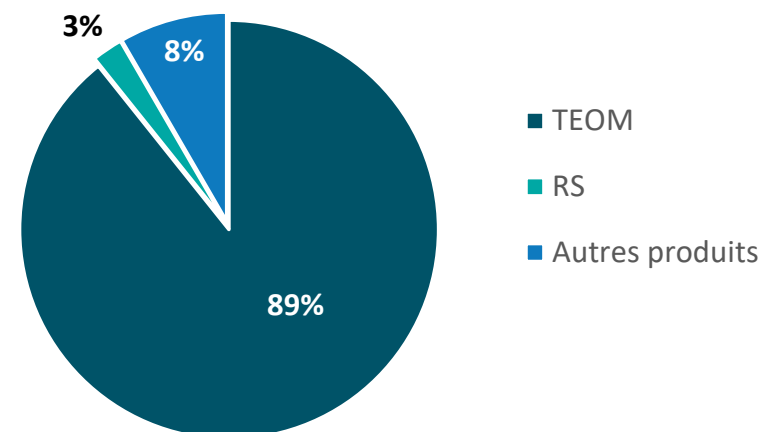
Le financement du service

Le service de gestion des déchets de HBA est financé par :

- La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM),
- La **redevance spéciale** (RS) sur le secteur d'Hauteville
- **Divers produits** : soutiens des éco-organismes, vente des matériaux, subventions, ...

En 2023, le montant total des recettes s'élève à **7,9 M€** soit **123€/hab**, dont **89% issus de la TEOM**.

Recettes service Déchets 2023





Diagnostic de la gestion des déchets

Coûts issus de la matrice ADEME données 2022

Les coûts du service

	Ordures Ménagères	Emballages et Papiers	Verre	Déchetteries	TOTAL
Coût complet HBA 2022 - € HT / hab.	70,2	4,8	1,8	23,0	99,7
Part du budget complet € HT 2022	70%	5%	2%	23%	100%
Part des tonnages 2022	50%	6%	6%	38%	100%
Moyenne ADEME 2021 - France Mixte Urbain sans TI Coût complet - € HT / hab.	62,1	26,8	2,7	30,6	132,4

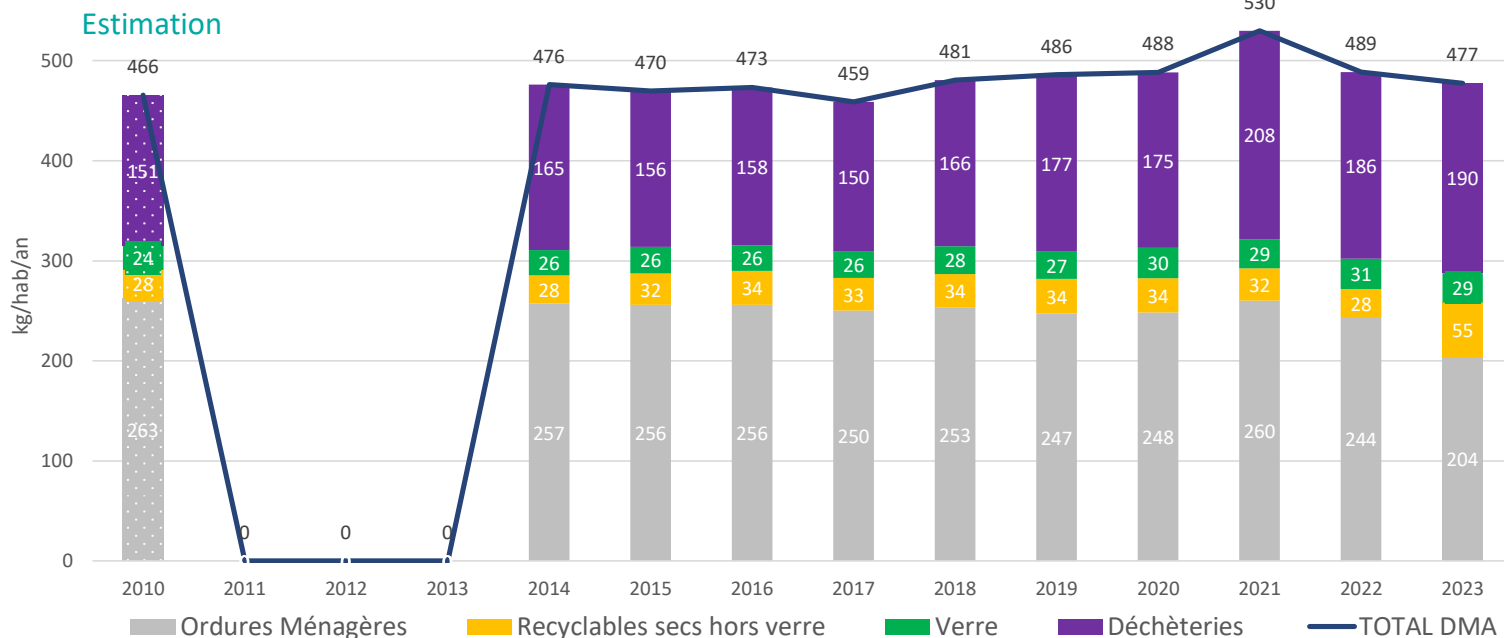
- **Un coût complet global en €/hab bien maîtrisé**, en dessous de la moyenne nationale.
- **Un coût de gestion des OMr plus élevé que la moyenne**, un cout de gestion des **flux de déchetterie et de collecte sélective en dessous** des coûts moyens.
- Le **flux OMr représente le plus gros poste de dépense** (70%) et représente 50% des tonnages de DMA, le flux de déchetterie est le 2^{ème} poste de dépense avec 23% du budget et représente 38% des tonnages.



Diagnostic de la gestion des déchets

Les quantités produites

Evolution des Déchets Ménagers et Assimilés de HBA depuis 2010 (en kg/hab./an)



Evolution
2010-2023

Total DMA
+2,5%

+26%

+22%

+95%

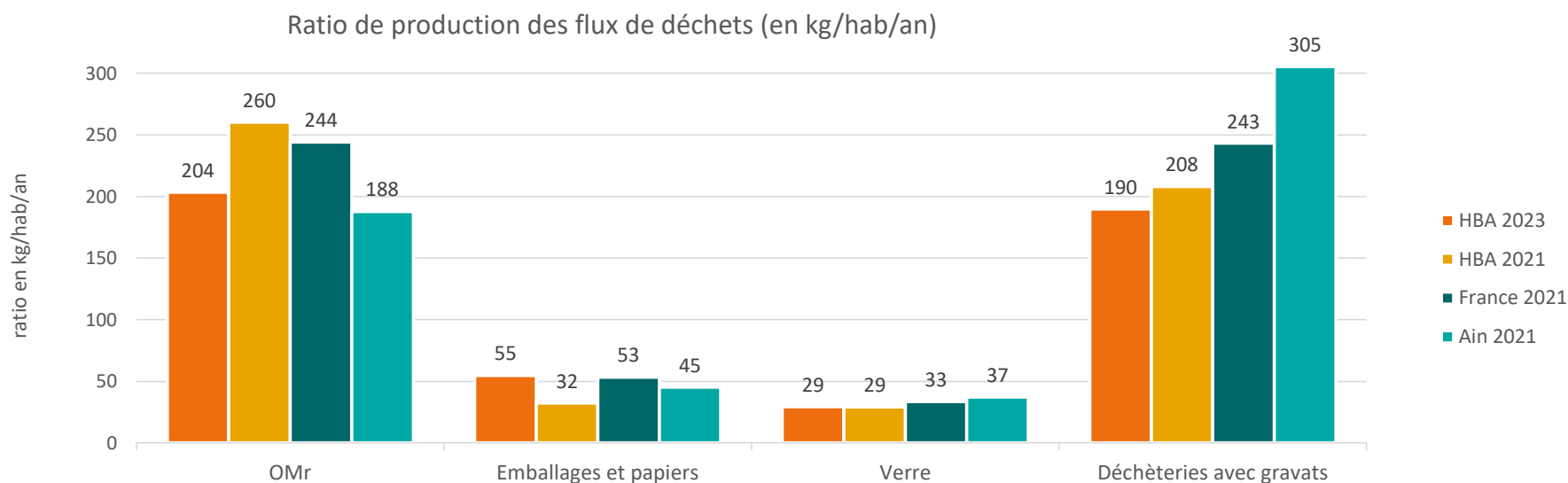
-23%

- **Forte baisse des OMr depuis 2010** (-23%) et en parallèle **progression sur la collecte sélective** (+22% sur le verre, presque x2 sur emballages/papiers, notamment grâce au récent passage en PAP).
- Néanmoins avec la progression des tonnages de déchetterie (+26%), le **ratio total de DMA est en légère hausse par rapport à 2010** (+2,5%)



Diagnostic de la gestion des déchets

Comparaisons aux moyennes locales et nationales



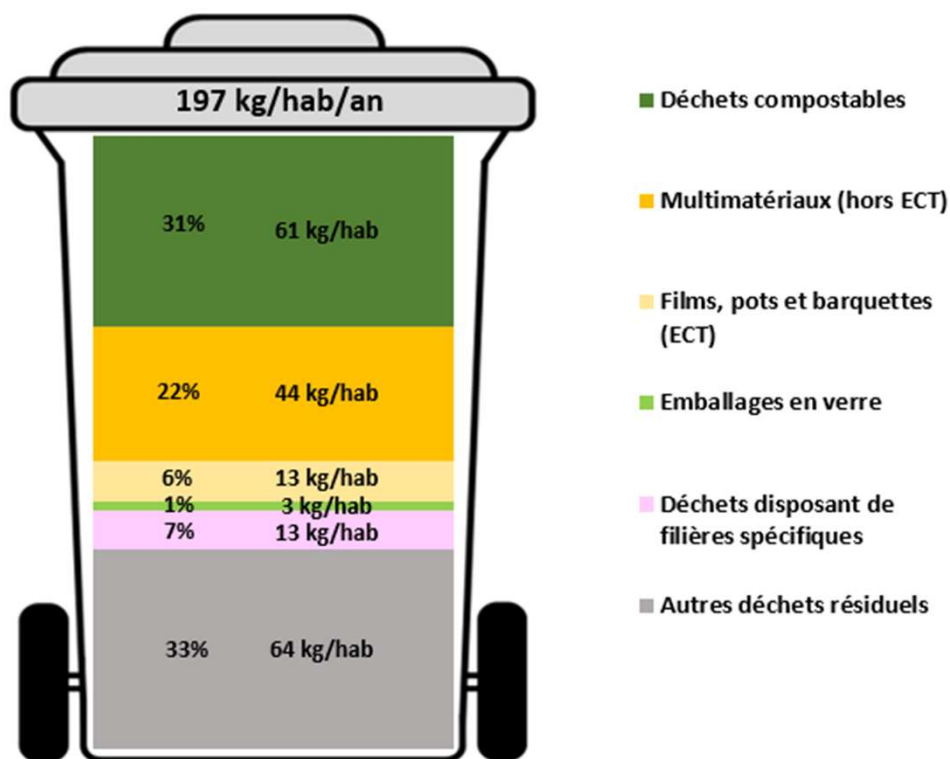
- OMr : ratio HBA 2021 supérieur aux moyennes locales et nationales mais **forte baisse en 2023**
- Collecte sélective : ratio emballages HBA 2021 bien en dessous des moyennes mais **grâce au passage en PAP, hausse significative en 2023**. Ratio verre stable, **légèrement en dessous des moyennes**.
- Déchèterie : Ratio légèrement en dessous des moyennes, mais à nuancer car certains tonnages collectés directement par les communes (déchets verts, encombrants) ne sont pas comptabilisés.



Diagnostic de la gestion des déchets

Composition des OMr

Composition des OMR 2023 en kg/hab/an
Par type de collecte
HBA (secteur SIVALOR)



Caractérisations réalisées en 2023 sur le **secteur SIVALOR** :

- Près **d'un tiers des déchets sont compostables** (31%)
- Présence d'une **part significative d'emballages et papiers** (28%), notamment sur les consignes historiques
- **Très peu de verre** alors que le ratio de collecte séparée est faible => c'est le gisement local qui est moindre.
- Présence relative de déchets qui pourraient être valorisés en déchetterie ou filières spécifiques (7%).
- Un tiers de résiduels vrais.

03

Restitution de l'enquête usagers



Modalités et participation

Modalités

Enquête en ligne proposée entre le **17 septembre** et le **31 octobre 2024** (prolongation jusqu'au 30 novembre).

Communication réalisée par HBA via les médias de la collectivité et relais par les communes et structures intercommunales, ainsi qu'un affichage en déchetterie.

Participation

316 répondants, soit un **taux de participation de 1,2%** (taux relativement faible, en moyenne plutôt 2 à 5%).

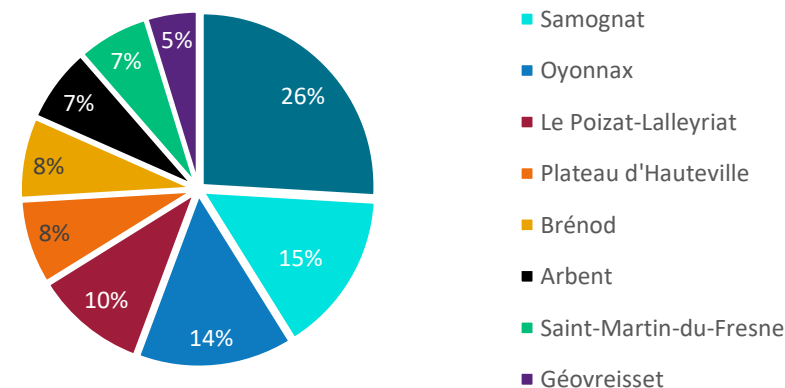
Presque toutes les communes sont représentées (32 communes avec au moins 1 répondant)



Les résultats permettent de donner des tendances et orientations, mais ne peuvent pas être considérés représentatifs de tout le territoire.



Commune de provenance des répondants





Principaux résultats

Thématique	Synthèse des principaux résultats
 Collecte Sélective	▪ Bonne compréhension des consignes de tri → 97% des répondants trouvent les consignes de tri claires
 Déchetterie Ressourcerie	▪ Déchetteries très bien identifiées → 99% des répondants utilisent ce service ▪ Espaces ressourcerie en déchetterie moins connus et moins utilisés → connus et utilisés par 65% ▪ Service de recyclerie Aire à Arbent moyennement identifié → 60% connaissent
 Déchets Verts	▪ Déchets Verts majoritairement valorisés par compostage à domicile (46%) puis via apport en déchetterie (31%), et via apport dans les bennes Déchets Verts des communes (14%)
 Déchets alimentaires	▪ Principalement compostés à domicile (56%) mais près d'un tiers (27%) sont jetés dans les ordures ménagères ▪ 60% des répondants utilisent un composteur, 20% seraient intéressés. ▪ Service de vente des composteurs par HBA bien identifié → 68% des répondants connaissent
 Eco-consommation	▪ Eau du robinet consommée systématiquement par 74% des répondants ▪ Stop Pub apposé par 40% des répondants, 24% des répondants souhaitent mettre un Stop Pub
 Réemploi Réparation	▪ Destinations des Textiles → conteneurs textiles (37%), don (28%), revente (17%), espace ressourcerie (15%) ▪ Réparation réalisée de façon régulière par 43% des répondants, et réalisée de temps en temps par 30% ▪ Peu de recours à l'occasion → 19% régulièrement et 36% de temps en temps



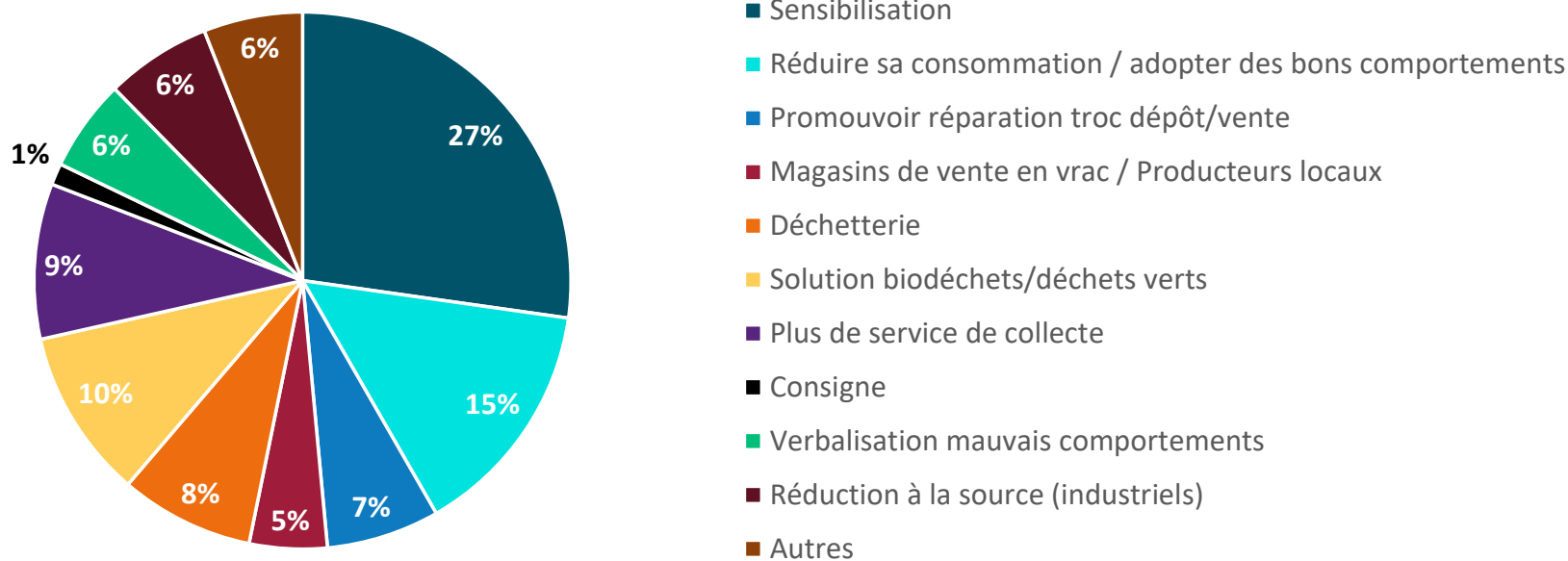
Principaux résultats

Suggestions d'actions pour réduire les déchets

En conclusion de l'enquête, question ouverte pour proposer des actions de réduction des déchets.

54% des répondants ont formulé des suggestions d'actions. Voici les thématiques proposées :

Suggestions d'actions pour réduire les déchets



04

Analyse des actions de prévention déjà engagées

04 | Analyse des actions de prévention déjà engagées



Animation / Sensibilisation

Action	Détail des actions en cours	Chiffres clés	Analyse
Animations scolaires 	- Sur le territoire Organom et Sitom, animations scolaires (primaires et 1 collège) sur le tri-recyclage et le compostage, par l'agent sensibilisation HBA. - Sur le territoire SIVALOR, intervention des animateurs du syndicat à la demande des établissements (primaires à lycées), sur 3 thématiques possibles : tri/recyclage, compostage, éco-consommation. Intervention sur 1h-1h30, avec nombreux outils de sensibilisation adaptés selon l'âge. Organisation challenge anti-gaspi (nouvelle édition 2025) auprès des écoles/mairies. Kit Ma cantine anti-gaspi Visite pédagogique du site de valorisation SIVALOR par les scolaires	2023 : 3 animations scolaires et 2 réunions publiques réalisées par HBA secteur ORGANOM/SITOM - Moyens humains : 0,5 ETP agent HBA sur secteur ORGANOM/SITOM 7 animateurs SIVALOR (1 personne mutualisée sur secteur HBA)	➤ Actions à poursuivre en amplifiant le nombre d'opérations et en améliorant le suivi
Animations grand public 	- SIVALOR : - Animation selon sollicitation des EPCI, stand SIVALOR avec nombreux outils de sensibilisation. - Organisation de Gratifieria, - Projet de Velo-Smoothie pour sensibilisation gaspillage alimentaire, - Compostage : 2 animateurs dédiés (maîtres composteurs) - Mise à disposition matériel collecte déchets évènementiels		



Compostage

Action	Détail des actions en cours	Chiffres clés	Analyse
Vente de composteurs individuels 	- Vente de composteurs à prix réduit : 2 modèles de composteurs individuels en plastique : 350L à 10 € ou 650L à 15 €, 1 modèle de composteur en bois : 600L à 30€ - Commandes par mail, téléphone ou en ligne sur le site web HBA. Composteurs à retirer à Oyonnax ou Plateau d'Hauteville. Un seau est fourni gratuitement pour tout achat de composteur. - Difficultés d'approvisionnement pour les composteurs en bois en 2024. - Certaines commandes ne sont pas retirées (entre 10 et 20%).	2023 : HBA a vendu 557 composteurs individuels 2022 : 172 composteurs, 2021 : 161 composteurs	➤ Action à poursuivre ➤ Communication sur le dispositif à amplifier pour toucher un maximum d'utilisateurs
Compostage collectif / en établissement 	- Environ une dizaine de sites de compostage partagé sur le territoire, sur la partie SIVALOR avec un accompagnement du syndicat (préparation, installation, suivi pendant 1 an) - Projet avec les collèges pour la restauration collective (objectif d'équiper tous les sites d'ici 2025), projet également avec les écoles (objectif davantage pédagogique). - Des tests ont été menés sur l'habitat collectif en pied d'immeuble dans les quartiers, mais n'ont pas été concluants (problème de quantité et qualité du flux).	- Une dizaine de sites sur le territoire Accompagnement SIVALOR : environ ½ poste de maître composteur dédié au territoire HBA	➤ Action à poursuivre et à développer

Réemploi

Action	Détail des actions en cours	Chiffres clés	Analyse
Espace ressourcerie en déchetterie 	- Espace dédié au réemploi existant sur 2 déchetteries (Veyziat et Izernore) : récupération d'objets en bon état (petit mobilier, vaisselle, bibelots, meubles, petits appareils électriques, ...). Partenariat avec l'association Solid'Aire, présence d'agents de l'association sur les horaires d'ouverture des 2 déchetteries.	5 agents employés par Aire présents dans les déchetteries (2 à Izernore et 3 à Veyziat). Subvention de 47 250 € versée par HBA en 2023 à Solid'Aire Environ 330 t par an d'objets récupérés dans les déchetteries du territoire.	➤ <i>Action à poursuivre en fiabilisant la remontée de données</i> ➤ <i>Communication à renforcer pour faire connaître les espaces</i>
Recyclerie à Arbent 	Remise en état des objets récupérés en déchetterie et issus d'autres origines (apports direct, débarrassage, collecte ...) - Revente à prix modique à la boutique à Arbent.	- Environ 20 personnes employées à la recyclerie (+ 20 personnes tri textiles) - chiffre d'affaires recyclerie d'environ 400k€	➤ <i>Action à poursuivre en communiquant davantage sur l'existence de la recyclerie</i>
Collecte des Textiles  	- Mise à disposition de bornes pour les TLC, en partenariat avec l'association Aire, qui gère la collecte et la valorisation - Après collecte, tri des textiles à Arbent, et revente à la recyclerie pour une partie du flux. Actuellement problème d'exutoire, une partie du flux et réorientée en déchetterie.	une soixantaine de bornes textiles réparties sur le territoire - Environ 300 t collectées chaque année (soit 4 kg/hab) - Environ 20% des textiles collectés peuvent être revendus à la ressourcerie.	➤ <i>Action à poursuivre en fiabilisant la remontée de données</i> ➤ <i>Exutoire complémentaire à trouver pour les textiles non vendables</i>

Autres actions

Action	Détail des actions en cours	Chiffres clés	Analyse
Stop Pub 	Mise à disposition d'autocollants Stop Pub au siège de HBA et dans les mairies qui en font la demande.	Commande de 1000 exemplaires pour 2 ans environ	➤ <i>Opération à poursuivre en amplifiant la communication et en suivant les quantités distribuées</i>
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 	- PCAET adopté en 2018 : 26 actions au total pour réduire les émissions GES, s'adapter au changement climatique et préserver la qualité de l'air. - Présence d'une fiche action dédiée aux déchets (Fiche Action 23), avec 7 sous-actions : adhésion à 1 seul syndicat pour simplifier les consignes de tri, développer une collecte de cartons des commerçants, aide au financement des composteurs individuels, développement des sites de compostage partagé, densifier les points de tri, renouveler le parc de BOM, remise en état des palettes en bois issues de déchetterie pour réutilisation. - Bilan à mi-parcours en 2021. Certaines actions mises en place, d'autres abandonnées - Révision du PCAET prévue en 2025	- Consignes de tri harmonisées - Aide compostage individuel : système changé mais en place avec vente tarif réduit - Compostage partagé : en cours - Parc BOM : en cours - Densification PAV : fait et passage au PAP 2023-2024 - Palettes bois : mis en place mais palettes reprises	➤ <i>Confirmer les actions encore d'actualité dans le PCAET et reprendre celles en rapport avec la prévention dans le PLPDMA</i> ➤ <i>Dans le cadre de la révision à venir du PCAET en 2025, veiller à l'adéquation des actions inscrites au nouveau PCAET et PLPDMA</i>

05

Bilan du diagnostic



Synthèse du diagnostic

FORCES

- Des actions de prévention déjà engagées : composteurs, recyclerie, sensibilisation, ...
- Une dynamique d'optimisation de la gestion des déchets amorcée (réduction de fréquence, passage en PAP CS,) favorable à la prévention

FAIBLESSES

- Des moyens humains internes limités pour développer de nouvelles actions
- Une tarification du service déchets non incitative à la réduction (TEOM)
- Forte réduction des DMA nécessaire pour atteindre l'objectif loi AGECE

OPPORTUNITES

- Des partenaires externes avec des moyens et une expertise sur lesquels s'appuyer pour développer des actions
- Démarche de PCAET déjà engagée, dont certaines actions en lien avec la prévention des déchets

MENACES

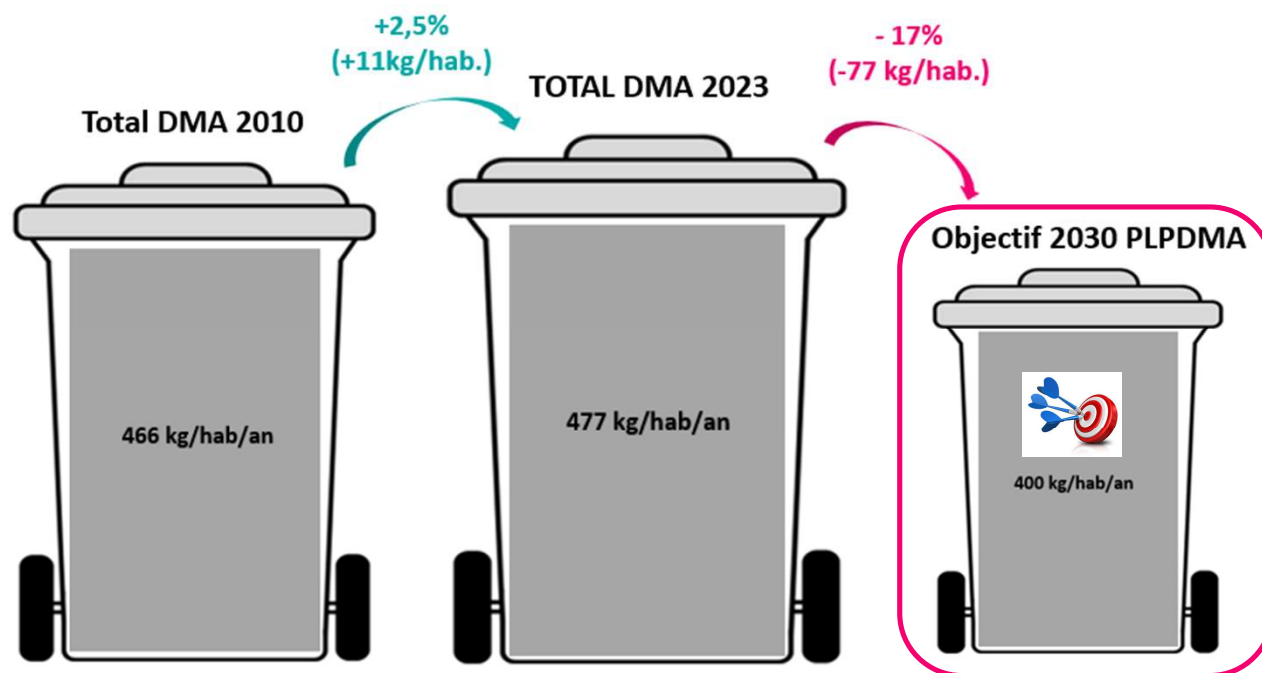
- L'adhésion à 3 syndicats n'est pas favorable à une politique globale
- L'incertitude sur la politique de gestion des biodéchets freine à date le développement du compostage partagé

06

Objectif à atteindre



Objectif de réduction pour le PLPDMA



- La déclinaison de l'objectif réglementaire fixé par la Loi AGEC de **-15%** de déchets ménagers et assimilés produits entre 2010 et 2030 correspond pour HBA à un objectif de production annuelle d'environ **400 kg/hab/an** de DMA en 2030, soit une réduction de **-77 kg/hab/an**. → **Un effort important de réduction reste à fournir**
- Cela correspond à une réduction annuelle de **-11kg/hab/an** chaque année jusqu'en 2030.

07

Présentation du Plan d'actions



Synthèse des axes de travail retenus

A l'issue du diagnostic et après échanges avec les élus et services, les axes de travaux suivants ont été retenus :

Projet de plan d'actions PLPDMA 2025-2030 de HBA		
Axe 1	Limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter	5 actions
Axe 2	Sensibilisation globale à la réduction des déchets	2 actions
Axe 3	Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)	6 actions
Axe 4	Lutte contre le gaspillage alimentaire	3 actions
Axe 5	Eco-exemplarité des établissements publics	4 actions
Axe 6	Consommation éco-responsable	2 actions
Axe 7	Redéfinition des limites du SPPGD	2 actions
7 axes / 24 actions		



Axe 1 : limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter

Contexte de l'axe de travail :



Biodéchets :

- Obligation réglementaire de tri à la source pour tous les producteurs depuis 2024
- Un gisement de biodéchets important dans les OMr de HBA (30% des tonnages soit 60 kg/hab)
- Vente de composteurs individuels déjà en place au sein de la collectivité
- Compostage collectif et en établissement en développement, avec accompagnement par le SIVALOR



Déchets verts :

- Un gisement important en déchetterie (17% des apports soit plus de 2000 t/an)
- Des initiatives de collecte / compostage / broyage déjà présentes au sein de certaines communes

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 1 : Limitation Biodéchets et déchets verts	
1.1	Développement du compostage individuel
1.2	Définition de la politique de gestion des biodéchets au sein de HBA
1.3	Développement du compostage collectif et en établissement
1.4	Expérimenter un service de broyage des déchets verts
1.5	Etudier la possibilité d'interdire les déchets de tonte en déchetterie



Axe 1 : limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter

Action 1.1 : Développement du compostage individuel	
Description	Poursuite de la vente des composteurs individuel par HBA (avec objectif de 300/an) Communiquer davantage sur les composteurs à tarif préférentiel de la collectivité Organiser des sessions de formation/échanges sur le compostage (objectif 2 par an , avec le SIVALOR)
Objectifs	– Développer la pratique du compostage individuel – Mieux faire connaître le service de vente de composteurs à tarif réduit de la collectivité – Améliorer la pratique du compostage en proposant des formations (objectif 2 par an)
Public ciblé	Ménages
Partenaires	Communes (relais communication)
Potentiel de réduction	60 kg/hab/an (=biodéchets compostables restants dans les OMr)
Moyens humains	0,05 ETP (distribution composteurs, réunions d'échanges)
Moyens financiers	Coût ETP + Coût annuel achat composteurs (15k€/an) + coût de com (500€/an)
Calendrier	Action récurrente chaque année – Commande annuelle de composteurs et livraison au fil de l'eau – Organisation de 2 sessions de formation par an au T2-T3 de chaque année – Création d'un support de promotion du compostage et diffusion aux relais





Axe 1 : limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter



Action 1.2 : Définition de la politique de gestion des biodéchets au sein de HBA

Description	Actuellement, gestion biodéchets 100% compostage. Néanmoins existence d'un porteur de projet potentiel pour une unité de méthanisation sur le territoire. Cela pourrait permettre de développer une collecte des biodéchets pour les gros producteurs et les secteurs d'habitat dense. La politique de gestion des biodéchets est à redéfinir en tenant compte de cette possibilité.
Objectifs	– Définir la stratégie de gestion des biodéchets de HBA à moyen et long terme – Sortir un maximum de biodéchets des OMr
Public ciblé	Interne HBA
Partenaires	Porteur de projet méthaniseur / Communes
Moyens humains	0,05 ETP pour la phase d'étude
Moyens financiers	Coût ETP interne
Calendrier	- 2025 : réflexions internes, rencontres avec le porteur de projet - 2026 : définition et validation de la stratégie de gestion des biodéchets (avec nouveaux élus)



Axe 1 : limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter



Action 1.3 : Développement du compostage collectif et en établissement

Description	Assurer le suivi des sites déjà équipés (en collaboration avec le SIVALOR) Equiper de nouveaux sites en compostage collectif (objectif 5 sites par an) et en établissement (selon demande) Sous réserve de confirmation de la politique actuelle de gestion des biodéchets en 100% compostage.
Objectifs	– Développer la pratique du compostage collectif et en établissement (objectif de 5 sites supplémentaires par an) – Encourager la pratique du compostage collectif en créant un réseau de référents – Faire preuve d'éco-exemplarité en équipant notamment les sites publics (collèges / lycées)
Public ciblé	Ménages en habita collectif / établissements publics
Partenaires	SIVALOR / établissements publics / bailleurs / communes
Potentiel de réduction	60 kg/hab/an (=biodéchets compostables restants dans les OMr en 2023)
Moyens humains	De 0,2 ETP (installation/suivi des sites équipés + réunions d'échanges) à plus de 1 ETP si suivi opérationnel assuré par HBA (notamment sur parc habitat social)
Moyens financiers	Coût ETP + achat composteurs spécifiques collectifs (environ 1700€/point, clé en main et com comprise)
Calendrier	Action récurrente chaque année – Commande annuelle de composteurs selon les besoins – Organisation de rdv pour préparer la mise en place, puis installation et suivi



Axe 1 : limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter



Action 1.4 : Expérimenter un service de broyage des déchets verts

Description	Diagnostic des pratiques et besoins des communes en matière de compostage communal / broyage des déchets verts. Définir collectivement les modalités d'un service de broyage et le tester sur certains secteurs. Promouvoir en parallèle le jardinage au naturel auprès des particuliers.
Objectifs	– Diminuer les quantités de déchets verts apportés en déchetterie – Renforcer le lien avec les communes en développant des solutions alternatives et mutualisées – Promouvoir le jardinage au naturel auprès des particuliers
Public ciblé	Communes / Ménages
Partenaires	Communes / Prestataires de broyage / Associations pour formation-animation jardinage au naturel
Potentiel de réduction	30 kg/hab/an (=déchets verts en déchetterie)
Moyens humains	0,15 ETP pour mettre en place des solutions alternatives avec les communes
Moyens financiers	Coût ETP interne + coût prestation broyage (env 1000€/intervention) + coût éventuel animation externalisée et comm
Calendrier	- 2026 : diagnostic en partenariat avec les communes sur les pratiques actuelles et besoins - 2027 : planification/organisation du service en collaboration avec les communes - 2028 : mise en place du service de broyage sur une zone test + mise en place animations/formations - 2029 : bilan de l'expérimentation, extension à d'autres secteurs si concluant + poursuite animations



Axe 1 : limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter



Action 1.5 : Etudier la possibilité d'interdire les déchets de tonte en déchetterie

Description	Etude de la possibilité d'interdire l'apport de déchets de tonte en déchetterie, à l'instar de la plupart des collectivités voisines. Etude amont par les services et proposée aux nouveaux élus en 2026, et mise en œuvre si validation. Animations / sensibilisation pour accompagner la mesure
Objectifs	– Diminuer les quantités de déchets verts apportés en déchetterie – Promouvoir le jardinage au naturel auprès des particuliers (mulching notamment)
Public ciblé	Ménages
Partenaires	Communes / Prestataires déchetteries
Potentiel de réduction	Environ 5 kg/hab/an
Moyens humains	0,01 ETP pour la préparation et mise en place de la mesure 0,5 ETP pour la communication et sensibilisation préalable des usagers (animations en déchetterie) environ 6 mois
Moyens financiers	Coût ETP + coût communication – campagne de comm' importante (2000€)
Calendrier	- 2025 - T1 2026 : étude de la mesure et des modalités de mise en place - T2 - T3 2026 : proposition de la mesure aux nouveaux élus - 2027 : si validation par les élus, communication préalable et mise en place de la mesure (formation gardiens, animations en déchetterie)



Axe 2 : Sensibilisation globale à la réduction des déchets

Contexte de l'axe de travail :



- Un certain nombre d'actions de sensibilisation déjà en place (scolaires, grand public, ...)
- Le SIVALOR assure directement de nombreuses animations sur son territoire
- Des actions à développer sur le reste du territoire
- Une campagne de sensibilisation programmée en 2025
- Demande des habitants pour davantage de communication remontée dans l'enquête

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 2 : Sensibilisation globale à la réduction des déchets	
2.1	Poursuivre et développer les animations auprès des scolaires du territoire
2.2	Poursuivre et développer les animations auprès du grand public



Axe 2 : Sensibilisation globale à la réduction des déchets

Action 2.1 : Poursuivre et développer les animations auprès des scolaires du territoire 	
Description	Poursuivre et amplifier les animations auprès des scolaires déjà existantes, notamment sur le secteur géré en direct par HBA, en priorisant sur la thématique prévention et en formalisant le suivi.
Objectifs	– Sensibiliser le jeune public sur la prévention et le tri des déchets – Amplifier les interventions sur le secteur hors SIVALOR – Améliorer le suivi du nombre d'interventions et nombre d'enfants sensibilisés sur l'ensemble du territoire HBA
Public ciblé	Jeune public
Partenaires	SIVALOR / établissements scolaires / Communes
Moyens humains	Réalisation des animations scolaires annuelles : 0,2 ETP
Moyens financiers	Coût ETP + Coûts achat supports/matériels pédagogiques (1500€ la 1 ^{ère} année puis 200€/an)
Calendrier	Action récurrente chaque année - à la rentrée (septembre) : mail à toutes les établissements scolaires (+ relais communes) pour proposer une intervention , planification des animations pour l'année scolaires de septembre à juin - octobre à juin : réalisation des animations et suivi



Axe 2 : Sensibilisation globale à la réduction des déchets



Action 2.2 : Poursuivre et développer les animations auprès du grand public

Description	Poursuivre et amplifier les animations auprès du grand public, notamment sur le secteur géré en direct par HBA, et formaliser davantage le suivi des animations réalisées et personnes sensibilisées. Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte est notamment prévue en 2025.
Objectifs	– Sensibiliser le grand public à la prévention et au tri des déchets – Amplifier les interventions sur le secteur hors SIVALOR – Améliorer le suivi du nombre d'interventions et personnes sensibilisés sur l'ensemble du territoire HBA
Public ciblé	Habitants du territoire
Partenaires	SIVALOR / Communes
Moyens humains	Réalisation des animations annuelles : 0,1 ETP
Moyens financiers	Coût ETP + Coûts achat supports/matériels pédagogiques (1500€ la 1 ^{ère} année puis 200€/an)
Calendrier	Action récurrente chaque année - 2025 : organisation d'une campagne de sensibilisation en porte-à-porte / poursuite des autres animations et suivi - 2026 : T1 : planification des animations à prévoir dans l'année ; T2 à T4 : réalisation des animations et suivi - 2027-2030 : idem 2026



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)

Contexte de l'axe de travail :



- Présence de l'association Solid'Aire sur le territoire, qui gère la ressourcerie à Arbent, les espaces réemploi dans 2 déchetteries, et la collecte/valorisation des bornes textiles (avec difficulté d'exutoire)
- Des actions déjà engagées par le SIVALOR (organisation Gratiférias)
- Un gisement d'encombrants important en déchetterie (17% des tonnages soit 30 kg/hab) dont une partie est réemployable
- Existence du Fonds Réparation depuis 2024 permettant d'encourager financièrement la réparation

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 3 : Augmenter la durée de vie des produits	
3.1	Pérenniser et développer les espaces de réemploi sur le territoire
3.2	Optimiser la gestion du flux de textiles
3.3	Développer les animations autour du réemploi et de la réparation
3.4	Etudier l'opportunité de créer une matériauthèque
3.5	Création d'un réseau des établissements publics pour favoriser les échanges de matériel non utilisé
3.6	Création d'un annuaire des acteurs locaux de la réparation



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)



Action 3.1 : Pérenniser et développer les espaces de réemploi sur le territoire

Description	Poursuivre le partenariat avec Solid'Aire pour la gestion des espaces réemploi en déchetterie (Veyziat et Izernore) en formalisant le suivi des quantités récupérées et valorisées Promouvoir l'existence de ces espaces et de la ressourcerie Développer de nouveaux espaces de réemploi (déchetterie d'Hauteville, marchés, boutiques, ...)
Objectifs	– Pérenniser et développer les espaces réemploi en augmentant les quantités collectées (objectif 400t/an) et en formalisant le suivi – Réduire les tonnages « encombrants » en déchetterie – Promouvoir le réemploi auprès des usagers
Public ciblé	Ménages
Partenaires	Association Solid'Aire/ gestionnaire des déchetteries / ville d'Oyonnax
Moyens humains	5 agents valoristes Aire en déchetterie / 0,01 ETP HBA pour le suivi / 0,1 ETP HBA pour développer de nouveaux espaces
Moyens financiers	Rémunération Aire (43k €/ an) + ETP interne suivi + rémunération autre association pour Hauteville (env. 10k€/an)
Potentiel de réduction	Environ 3 kg/hab/an soit 200t/an (estimation du gisement réemployable dans flux déchetterie)
Calendrier	- Suivi annuel des tonnages collectés par Aire à Veyziat et Izernore - 2026-2027 : mise en place d'un espace réemploi à la déchetterie d'Hauteville - à partir de 2027 : étude pour le développement de nouveaux espaces (sur Oyonnax notamment)



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)



Action 3.2 : Optimiser la gestion du flux de textiles

Description	Optimiser la gestion globale du flux de textiles : d'une part en formalisant davantage le suivi de la prestation réalisée par Aire, et d'autre part en recherchant de nouveaux exutoires pour la partie non réemployable.
Objectifs	- Fiabiliser le suivi des données relatives à la gestion du flux des textiles - Etudier la possibilité d'avoir des soutiens pour ce flux - Réduire la part de textiles non valorisés
Public ciblé	Association Solid'Aire
Partenaires	AIRE / Entreprises du recyclage des fibres / REP Textiles Refashion
Moyens humains	0,1 ETP pour étude préalable + recherche nouvelles filières
Moyens financiers	Coût ETP
Potentiel de réduction	Gisement textiles dans les OMR : Environ 12 kg/hab/an
Calendrier	- Suivi annuel des indicateurs liés à la collecte des textiles (nombre de bornes, tonnage collecté, destination) - 2025-2026 : travail en collaboration avec Aire, l'éco-organisme Refashion et les acteurs du recyclage de la fibre pour trouver de nouveaux débouchés.



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)

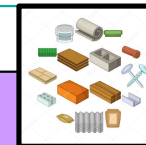


Action 3.3 : Développer les animations autour du réemploi et de la réparation

Description	Développer les animations autour du réemploi, notamment via l'organisation de Gratiférias (marchés 100% gratuits) en lien avec le SIVALOR, ainsi que des ateliers de réparation type "repair-café".
Objectifs	- Promouvoir la réparation / le réemploi auprès des habitants (objectif de 2 animations par an) - Réduire les quantités de déchets produites en allongeant la durée de vie des produits (réparation, 2ème vie)
Public ciblé	Ménages
Partenaires	SIVALOR / Communes / Association AIRE / Acteurs de la réparation du territoire / associations caritatives (Emmaüs, ...)
Moyens humains	0,1 ETP pour préparer et mettre en place les animations
Moyens financiers	Coût ETP + coût intervention acteurs externes (600€/intervention soit 1200€/an)
Calendrier	- 2026 : rencontre avec les acteurs pour préparer les actions à mettre en place - 2027-2030 : organisation de 2 animations chaque année, bilan et suivi des opérations réalisées



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)



Action 3.4 : Etudier l'opportunité de créer une matériauthèque

Description	Etudier l'opportunité de créer un espace dédié pour une matériauthèque, où les usagers pourraient venir déposer et prendre gratuitement des matériaux de seconde main (matériau de construction ou de bricolage, quincaillerie, huisseries, plomberie, ...).
Objectifs	- Promouvoir la réparation auprès des usagers - Réduire les quantités de déchets en déchetterie
Public ciblé	Ménages / professionnels (artisans)
Partenaires	Communes (pour emplacement) / magasins de bricolage (pour récupérer des gisements) / Professionnels / Associations (pour gérer l'espace)
Moyens humains	0,05 ETP pour faire l'étude
Moyens financiers	Coût ETP + le cas échéant coût aménagement d'une zone test (env. 10k€)
Potentiel de réduction	Gisement filières BTP en déchetterie (gravats, plâtre, PVC, bois) : 4600t => 1 à 2% détournable soit de 50 à 100t/an
Calendrier	- 2026 : validation politique de l'intérêt pour la démarche - 2027 : étude des besoins (gisements, acteurs, utilisateurs, porteur de projet ...), le cas échéant étude de faisabilité - 2028 : test d'une zone de matériauthèque temporaire



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)

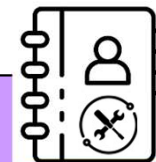


Action 3.5 : Création d'un réseau des établissements publics pour favoriser les échanges de matériel non utilisé

Description	Créer un réseau où les différents établissements publics du territoire HBA pourraient proposer le matériel dont ils veulent se débarrasser ou exprimer leurs besoins en matériel. La forme que prendra ce réseau sera à définir préalablement avec les acteurs concernés (groupe mail, espace web, ...).
Objectifs	- Promouvoir le réemploi dans les établissements publics du territoire
Public ciblé	Etablissements publics du territoire (établissements scolaires, hôpitaux, établissements sportifs, ...)
Partenaires	Etablissements publics du territoire
Moyens humains	0,01 ETP pour créer le réseau
Moyens financiers	Coût ETP + com (200€)
Calendrier	- 2026 : consultation des établissements publics du territoire et proposition des modalités de fonctionnement du réseau - 2027 : mise en place du réseau



Axe 3 : Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)



Action 3.6 : Création d'un annuaire des acteurs locaux de la réparation

Description	Promouvoir les acteurs et lieux du territoire impliqués dans le réemploi / la réparation, via la réalisation d'un annuaire qui sera mis à disposition des habitants (en ligne, en mairie, ...).
Objectifs	- Réaliser un annuaire des acteurs du territoire engagés dans la réparation et le réemploi - Permettre aux habitants d'accéder facilement à cette liste d'acteurs - Réduire les quantités de déchets produites en allongeant la durée de vie des produits (réparation, 2ème vie)
Public ciblé	Ménages
Partenaires	Acteurs de la réparation et du réemploi / Chambre des Métiers et de l'Artisanat / Communes / ADEME
Moyens humains	0,08 ETP pour recenser les acteurs et créer l'annuaire 0,01 ETP en suivi (MAJ annuelle de l'annuaire)
Moyens financiers	Coût ETP + coût éventuel diffusion annuaire (200€)
Calendrier	- 2027 : recensement des acteurs en collaboration avec les communes, la CMA, les acteurs du territoire - 2028 : diffusion de l'annuaire sur les médias et supports de la collectivité et des relais - 2029-2030 : mise à jour régulière de l'annuaire

Axe 4 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

Contexte de l'axe de travail :



- Un gisement de biodéchets important dans les OMr de HBA, dont une partie de gaspillage alimentaire (environ 16 kg/hab/an)
- Des actions de sensibilisation proposées par le SIVALOR (Challenge anti-gaspi, Velo-Smoothie)
- Des actions de valorisation et réduction des biodéchets déjà engagées dans certains établissements (notamment collèges et lycées)
- Des obligations réglementaires pour limiter le gaspillage alimentaire des professionnels

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 4 : Lutte contre le gaspillage alimentaire	
4.1	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration des établissements publics
4.2	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale
4.3	Développer la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire auprès du grand public

Axe 4 : Lutte contre le gaspillage alimentaire



Action 4.1 : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration des établissements publics

Description	Engager une démarche dans les cantines publiques (établissements scolaires, maisons de retraites, ...), dans une logique d'exemplarité et pour réduire le gaspillage. Il s'agira de réaliser un diagnostic sur 1 à 2 sites volontaires sur la durée du PLPDMA et de mettre en place des actions adéquates pour réduire le gaspillage.
Objectifs	– Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines publiques (a minima sur 1 site, objectif 2 sites) – Montrer l'exemple pour les autres acteurs de la restauration collective – Sensibiliser et mobiliser les acteurs concernés
Public ciblé	Cantines publiques (établissements scolaires, maisons de retraites, hôpitaux)
Partenaires	Communes / Etablissements publics / SIVALOR
Moyens humains	0,1 ETP pour accompagner 1 site expérimental
Moyens financiers	coût ETP + subvention à l'établissement volontaire (5000€)
Calendrier	- 2026 : appel à manifestation d'intérêt pour trouver des sites volontaires - 2027 : Mise en place de la démarche sur 1 site minimum et suivi - 2028-2030 : capitalisation de l'expérience et le cas échéant reproduction sur d'autres sites volontaires

Axe 4 : Lutte contre le gaspillage alimentaire



Action 4.2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale

Description	Accompagner les acteurs de la restauration commerciale, en encourageant et en valorisant la pratique du "doggy-bag" (emporter ses restes de repas). En parallèle, le recours aux plateformes permettant de revendre à moindre prix les repas non vendus (type "Too good to go") pourra être encouragé.
Objectifs	- Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale - Sensibiliser et mobiliser les acteurs concernés - Mettre en valeur les restaurateurs qui s'engagent
Public ciblé	Acteurs de la restauration commerciale
Partenaires	Restaurateurs / Communes / service économie de HBA / SIVALOR / pôle du commerce HBA
Moyens humains	0,02 ETP/an pour sensibiliser et valoriser les acteurs
Moyens financiers	coût ETP + coût com (1000€)
Calendrier	- 2026-2028 : Rencontres avec les acteurs de la restauration, promotion de la démarche doggy-bag et plateformes types Too good to go. Mise en valeur des acteurs engagés

Axe 4 : Lutte contre le gaspillage alimentaire



Action 4.3 : Développer la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire auprès du grand public

Description	Développer la sensibilisation du grand public sur cette thématique spécifique : par exemple communication sur les dates limites de péremption (DLC, DDM) / démarche "observer-goûter-sentir"/ recettes anti-gaspi, ... Côté animations : installation "Vélo-Smoothie" du SIVALOR, organisation d'ateliers de cuisine ou fêtes anti-gaspi.
Objectifs	- Sensibiliser les ménages au gaspillage alimentaire (objectif 1 à 2 animations par an)
Public ciblé	Ménages
Partenaires	Communes / magasins alimentaires (pour récupération invendus) / SIVALOR / associations locales
Moyens humains	0,05 ETP pour préparer et mettre en place l'animation
Moyens financiers	coût ETP + coût com (1000€ la 1 ^{ère} année achat matériel/supports puis 200€/an)
Potentiel de réduction	Environ 16 kg/hab/an (= fraction gaspillage alimentaire dans les OMr)
Calendrier	Action récurrente, objectif de réaliser 1 à 2 animations chaque année



Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics

Contexte de l'axe de travail :



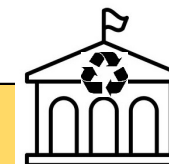
- Montrer l'engagement de la collectivité pour donner l'exemple
- Une démarche « achats responsables » déjà engagée au sein des services HBA
- Du prêt de matériel (poubelles de tri) possible auprès du SIVALOR pour les manifestations

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics	
5.1	Poursuivre et développer la politique « achats responsables » au sein des services HBA
5.2	Favoriser la mise en place d'éco-manifestations sur le territoire
5.3	Réduire la production de déchets et promouvoir les emballages réutilisables dans les ERP de HBA
5.4	Etudier la possibilité de mettre en place des contenants réutilisables pour le portage de repas à domicile



Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics



Action 5.1 : Poursuivre et développer la politique « achats responsables » au sein des services HBA

Description	Poursuivre et développer la politique déjà engagée en matière d'achats responsables, en intégrant un volet déchets (favoriser le réemploi, les éléments réutilisables dans les achats). Rédaction d'une charte de bonnes pratiques et diffusion à tous les services HBA pour mise en application.
Objectifs	- Montrer l'exemple et l'implication de HBA dans les actions du PLPDMA - Sensibiliser les élus et services à la prévention des déchets - Réduire les déchets produits par la collectivité
Public ciblé	Services HBA
Partenaires	Services HBA (dont notamment service marchés)
Moyens humains	0,02 ETP pour rédaction et diffusion de la charte
Moyens financiers	Coût ETP
Calendrier	- 2025-T1 2026 : rédaction d'une charte de bonnes pratiques en collaboration avec le service marché de HBA - T2-T3 2026 : sensibilisation des élus et services et diffusion de la charte pour mise en application



Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics



Action 5.2 : Favoriser la mise en place d'éco-manifestations sur le territoire

Description	Développer une démarche éco-responsable pour les manifestations du territoire, via la rédaction de bonnes pratiques concernant la prévention et gestion des déchets issus des manifestations. Ces engagements à respecter seront intégrés dans les conventions signées avec les organisateurs de manifestations subventionnées par la collectivité.
Objectifs	- Montrer l'exemple de l'éco-responsabilité pour les événements du territoire - Réduire les déchets produits lors des manifestations
Public ciblé	Organisateurs et participants aux manifestations du territoire
Partenaires	Communes / Structures organisatrices d'événements / Services HBA en lien avec ces structures
Moyens humains	0,02 ETP pour la rédaction des bonnes pratiques à intégrer dans la convention
Moyens financiers	Coût ETP
Calendrier	- 2026 : rédaction des bonnes pratiques déchets, validation par les élus et transmission aux services HBA concernés - 2027 : Intégration des engagements déchets aux conventions signées avec les organisateurs d'événements subventionnés par HBA. Suivi annuel du nombre de structures signataires



Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics



Action 5.3 : Réduire la production de déchets et promouvoir les emballages réutilisables dans les ERP de HBA

Description	Travailler en collaboration avec les principaux ERP de HBA (stade Mathon, conservatoire, piscines, gymnases) afin de limiter la production de déchets sur ces sites et si opportun de promouvoir les emballages réutilisables (notamment pour les contenants de boissons et produits alimentaires).
Objectifs	- Montrer l'exemple de l'éco-responsabilité sur les sites appartenant à HBA - Réduire les déchets produits sur ces sites
Public ciblé	ERP de HBA / usagers des sites
Partenaires	ERP HBA / services HBA concernés
Moyens humains	0,05 ETP pour la sensibilisation des acteurs et mise en place d'actions
Moyens financiers	Coût ETP + coûts investissements dispositifs et com (env. 12 500€)
Calendrier	- 2027 : travail en collaboration avec les ERP pour un diagnostic de la production actuelle de déchets et proposition d'actions pour les réduire - à partir de 2028 (ou au fil des opportunités) : mise en place effective des mesures de prévention



Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics

Action 5.4 : Etudier la possibilité de mettre en place des contenants réutilisables pour le portage de repas à domicile



Description	Réaliser une étude sur la possibilité de passer sur des contenants réutilisables pour le service de portage des repas à domicile assuré en régie par HBA (environ 57 000 repas/an).
Objectifs	- Montrer l'exemple de l'éco-responsabilité sur des services assurés par HBA - Réduire les déchets produits par le service de portage de repas
Public ciblé	Interne HBA / usagers du service de portage de repas
Partenaires	Fournisseurs de repas / service HBA portage de repas / éventuelles associations qui pourraient réaliser le lavage
Moyens humains	0,1 ETP pour la réalisation de l'étude de faisabilité
Moyens financiers	Coût ETP
Calendrier	- 2026-2027 : si validé par les nouveaux élus, réalisation interne de l'étude de faisabilité pour des contenants réutilisables



Axe 6 : Consommation éco-responsable

Contexte de l'axe de travail :



- Pour inciter les usagers du territoire à changer leurs habitudes, il faut les accompagner dans la démarche de changement, par exemple via des actions participatives ou en s'appuyant sur les structures publiques du territoire pour impulser le changement.

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 5 : Eco-exemplarité des établissements publics	
6.1	Organiser des opérations pour favoriser la consommation responsable (« Famille Zéro Déchet »)
6.2	Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires réutilisables



Axe 6 : Consommation éco-responsable



Action 6.1: Organiser des opérations pour favoriser la consommation responsable

Description	Organiser des actions participatives en collaboration avec les partenaires (SIVALOR notamment). Il s'agira par exemple d'organiser une opération « Famille Zéro Déchet » pour un diagnostic, actions de réduction et suivi de la production de déchets.
Objectifs	- Sensibiliser et accompagner les particuliers pour réduire leurs déchets
Public ciblé	Ménages
Partenaires	SIVALOR / autres syndicats
Moyens humains	0,1 ETP pour l'organisation et le suivi de l'opération
Moyens financiers	Coût ETP + coût achat matériel + com (kit Zéro déchet à remettre aux familles : 1500€)
Calendrier	Organisation d'une opération « Famille Zéro Déchet » sur la durée du PLPDMA



Axe 6 : Consommation éco-responsable

Action 6.2: Favoriser l'utilisation de textiles sanitaires réutilisables



Description	Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires réutilisables (changes lavables pour bébés et/ou protections hygiéniques lavables). Etudier la possibilité de mettre en place des kits d'essais, en s'appuyant le cas échéant sur des structures partenaires (crèches, collèges, ...)
Objectifs	- Sensibiliser et accompagner les habitants ou établissements du territoire pour favoriser l'utilisation de produits réutilisables/lavables
Public ciblé	Ménages / crèches / collèges et lycées
Partenaires	Crèches / collèges et lycées / communes (compétence petite enfance)
Moyens humains	0,05 ETP pour la sensibilisation et l'étude
Moyens financiers	Coût ETP + coût com (500€)
Calendrier	- 2028 : réalisation de l'étude en interne, en consultant les structures concernées (crèches, collèges, fournisseurs. Sensibilisation et le cas échéant recensement des besoins des sites.

Axe 7 : Redéfinition des limites du SPPGD

Contexte de l'axe de travail :



- HBA collecte un certain nombre de gros producteurs de déchets professionnels dans le cadre du SPPGD*
- La redevance spéciale est appliquée seulement sur le secteur d'Hauteville
- L'utilisation des déchetteries par les professionnels est difficile à contrôler
- Les déchetteries actuelles en sont pas équipées de contrôle d'accès

* SPPGD : Service public de prévention et gestion des déchets

Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 7 : Redéfinition des limites du Service Public de Prévention et Gestion des Déchets (SPPGD)	
7.1	Revoir les modalités de prise en charge des déchets des professionnels par le SPPGD
7.2	Mettre en place un contrôle d'accès en déchetterie



Axe 7 : Redéfinition des limites du SPPGD



Action 7.1 : Revoir les modalités de prise en charge des déchets des professionnels par le SPPGD

Description	Revoir les modalités de prise en charge des déchets des professionnels par le SPPGD de HBA afin de limiter les quantités. Plusieurs pistes pourront être étudiées : interdiction d'accès aux déchetteries de HBA, révision des modalités d'application de la redevance spéciale, limiter l'accès au service de collecte, ...
Objectifs	- Limiter la prise en charge des déchets des professionnels par le SPPGD - Ajuster les modalités de gestion pour inciter aux comportements vertueux
Public ciblé	Professionnels usagers du SPPGD
Partenaires	Communes / Prestataires de collecte et déchetterie
Moyens humains	0,08 ETP pour l'étude des mesures
Moyens financiers	Coût ETP
Calendrier	- 2027 : étude de différentes mesures permettant de limiter les quantités de déchets des professionnels pris en charge par HBA - 2028 : présentation aux élus et le cas échéant mise en œuvre

Axe 7 : Redéfinition des limites du SPPGD



Action 7.2 : Mettre en place un contrôle d'accès en déchetteries

Description	Profiter des projets d'évolution du réseau de déchetteries de HBA (projet de nouvelle déchetterie à Oyonnax, travaux à la déchetterie d'Hauteville, ...) pour mettre en place un contrôle d'accès sur les différentes déchetteries du territoire, afin d'améliorer le suivi et d'encourager la limitation des apports.
Objectifs	- Améliorer le suivi de la fréquentation et des apports en déchetterie - Encourager la limitation des apports en déchetterie
Public ciblé	Usagers des déchetteries
Partenaires	Prestataires de gestion des déchetteries
Moyens humains	0,05 ETP étude des modalités de contrôle 0,5 ETP pour mise en place + suivi des contrôles d'accès auprès des usagers
Moyens financiers	Coût ETP + coût dispositif contrôle d'accès hors génie civil (env.30k€/site pour les 4 sites avec nouvelle déch. Oyo => 120k€)
Calendrier	- 2026 : étude des modalités de contrôle - à partir de fin 2027 : mise en place sur toutes les déchetteries (après ouverture de la nouvelle déchetterie d'Oyonnax)

08

Calendrier global du plan d'actions et moyens à mettre en œuvre

08 | Calendrier global et moyens à mettre en œuvre



Calendrier global du plan d'actions

Légende :		Phase de préparation des actions
		Phase de suivi des actions
		Phase de réalisation des actions

Axe	Action		Calendrier																											
			2025				2026				2027				2028				2029				2030							
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
1. Biodéchets / déchets verts	1.1	Développement du compostage individuel																												
	1.2	Définition de la stratégie pour les gestion des biodéchets																												
	1.3	Développement du compostage collectif et en établissement																												
	1.4	Expérimenter un service de broyage des DV																												
	1.5	Limiter l'apport de déchets verts en déchetterie																												
2. Sensibilisation à la réduction des déchets	2.1	Poursuivre et développer les animations auprès des scolaires du territoire																												
	2.2	Poursuivre et développer les animations auprès du grand public																												
3. Augmenter la durée de vie des produits (réemploi / réparation)	3.1	Pérenniser et développer les espaces de réemploi sur le territoire																												
	3.2	Optimiser la gestion du flux textiles																												
	3.3	Développer les animations autour du réemploi et de la réparation																												
	3.4	Etudier l'opportunité de créer une matériauthèque																												
	3.5	Création d'une "donnerie inter-établissements publics"																												
	3.6	Création d'un annuaire des acteurs locaux de la réparation																												
4. Lutte contre le gaspillage alimentaire	4.1	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration des établissements publics																												
	4.2	Accompagner les professionnels de la restauration																												
	4.3	Développer l'animation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès du grand public																												
3. Eco-exemplarité des établissements publics	5.1	Poursuivre et développer la politique « achats responsables » au sein des services HBA																												
	5.2	Favoriser la mise en place d'éco-manifestations																												
	5.3	Réduire la production de déchets et promouvoir les emballages réutilisables dans les ERP de HBA																												
	5.4	Etudier l'opportunité de mettre en place des contenants réutilisables pour le portage de repas à domicile																												
6. Consommation Eco-responsable	6.1	Organiser des actions pour favoriser la consommation responsable																												
	6.2	Favoriser l'utilisation de textiles sanitaires réutilisables																												
7. Redéfinition des limites du SPPGD	7.1	Revoir les modalités de prise en charge des déchets des professionnels par le SPPGD																												
	7.2	Mettre en place un contrôle d'accès en déchetterie																												



Moyens à mettre en œuvre

Moyens humains

- La mise en œuvre des actions prévues pour le PLPDMA nécessite plus de **1,5 ETP par an** (soit un coût d'environ 52k€/an)
- Dont notamment **0,5 ETP** par an pour des actions de sensibilisation / animation

→ **Embauche nécessaire d'une personne sur la prévention**

Moyens financiers

Actions du PLPDMA		Nature des dépenses supplémentaires	Budget estimé pour les 6 ans du PLPDMA (hors moyens humains)
Axe 1	Biodéchets et déchets verts	Achat composteurs (130k€) / prestation broyage / com	150 500€
Axe 2	Sensibilisation	Matériel et supports com et sensi	4 600€
Axe 3	Réemploi / réparation	Subv. AIRE (256k€) + subv. asso Hauteville / animations externes / zone test matériauthèque / com	311 700€
Axe 4	Lutte gaspillage alimentaire	Subvention site test / matériel et supports de com	7 800€
Axe 5	Eco-exemplarité	Investissements dispositifs ERP	12 500€
Axe 6	Consommation éco-responsable	Com / matériel	2 000 €
Axe 7	Redéfinition des limites du SPPGD	Dispositif contrôle d'accès déchetterie (30k€/site)	120 000€
TOTAL			609 100 € soit 9,5 €/hab (1,6 €/hab/an)
Dont subvention AIRE			256 500 €
TOTAL hors subvention			352 600 €

09

Pilotage du PLPDMA

Pilotage du PLPDMA

Suivi des indicateurs

Suivi annuel des indicateurs quantitatifs de chacune des actions du PLPDMA.

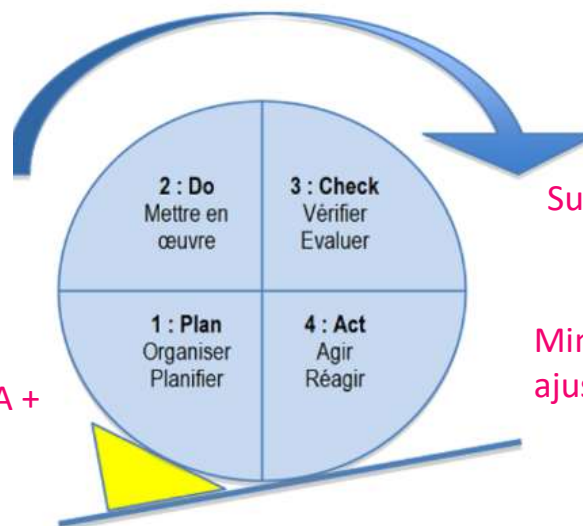
Suivi annuel des indicateurs globaux :

- Tonnages des différents flux de déchets produits à l'échelle de HBA (OMr, CS, déchetterie, ...),
- ETP nécessaires à la réalisation des actions,
- Dépenses (hors moyens humains) liées aux actions du plan,
- Coûts globaux de la gestion des DMA (matrice des coûts).
- Composition des OMr (si caractérisations)

Démarche d'amélioration continue

Mise en œuvre des actions par
la collectivité et ses partenaires

Elaboration du PLPDMA +
révision dans 6 ans



Suivi des indicateurs du PLPDMA

Minimum 1 bilan annuel en CCES,
ajustement éventuel des actions

**Pour faire part de vos remarques
sur le programme d'actions :**

→ Cliquer sur le lien [ici](#)
